



# Mairie de Villargondran

## PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 10 juin 2024

**PRESENTS** : ROSSI Philippe, Maire, JAMEN Pascal, DURUISSEAU Gilles Adjoints, BOIS Stephan, CATTELAN Maurice, COHENDET Coralie, LAVARDA Grégory MERLOZ Christiane, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

**ABSENTE** : ASSIER Aurore, donne procuration à BOIS Stephan, BOIS Hélène donne procuration à JAMEN Pascal, JAUDOIN Carine donne procuration à DURUISSEAU Gilles, ROSSI Romain donne procuration à ROSSI Philippe.

**Secrétaire de séance** : SALLIERE Michel.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 juin 2024

### **1 – approbation du compte rendu du 4 avril /2024**

Pas de remarques.

**Vote : 14 pour**

### **2 – démission d'un adjoint**

Monsieur le Maire confirme la démission de M. Georges RICCIO. La démission est effective en date du 10 juin, date à laquelle le courrier de Monsieur le Préfet lui est parvenu.

Une décision est à prendre, soit le remplacer, soit terminer le mandat avec 3 adjoints, soit un remplacement différé à la rentrée.

Après discussion, le poste d'adjoint est maintenu mais n'est pas pourvu dans l'immédiat.

Les 3 adjoints en place remontent d'un rang dans l'ordre du tableau.

Les membres dans les divers syndicats sont renommés, à savoir

**SIA** titulaires : Michel SALLIERE, Philippe ROSSAT, suppléants : Stephan BOIS, Gregory LAVARDA.

**SAAEMM** titulaires : Michel SALLIERE, Stephan BOIS, suppléants : Romain ROSSI, Gregory LAVARDA.

**SPM** titulaire : Philippe ROSSI, suppléant : Gilles DURUISSEAU.

**Vote : 14 pour**

### **3 – mise en disponibilité d'un agent au service technique**

Monsieur le Maire confirme la mise en disponibilité de Anthony RICCIO, pour une durée de 1 an à compter du 3 juin 2024.

Il propose de créer un poste d'adjoint technique polyvalent et de lancer un appel à candidature.

**Vote : 14 pour**

### **4 – révision des tarifs eau et assainissement**

Monsieur le Maire rappelle la tarification appliquée pour l'eau pour l'année 2024.

Il propose de ne pas augmenter le tarif du m<sup>3</sup> d'eau.

Les tarifs seront donc les suivants pour 2025 :

Abonnement	: 25.00 € / an
Location de compteur	: 7.00 € / an
Eau potable	: 0.80 € / m <sup>3</sup>
Redevance pour pollution	: 0.28 € / m <sup>3</sup>
Redevance modernisation réseaux de collecte	: 0.16 € / m <sup>3</sup>

Ces 2 montants sont susceptibles de changer, ils seront confirmés par l'agence de l'eau fin 2024.

Assainissement	: 1.00 € / m <sup>3</sup>
----------------	---------------------------

**Vote : 14 pour**

### **5 – rapports sur l'eau et assainissement**

Bilan des rapports sur le prix, la qualité et les services de l'eau et de l'assainissement qui seront mis en ligne sur l'observatoire de l'eau.

Le m3 d'eau est de 1.20 €, celui de l'assainissement de 1.16 €.  
Ces rapports sont publics et permettent une information aux usagers.  
Bilan de l'année 2023.414 abonnés. Les schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement sont en cours, avec inspection des réseaux.  
Le transfert de l'eau pour 2026 n'est toujours pas officiel, mais il faut s'y préparer. Monsieur le Maire participe aux différentes réunions sur le sujet.

**Vote : 14 pour**

### **6 – rapports SIA et SAAEMM**

Les bilans d'exploitation sont portés à l'information des conseillers.  
Pas de vote, une simple information.

### **7 – ouverture baignade été**

Le SDIS a fait part aux communes des dates de surveillance des plans d'eau.  
Pour notre commune, ouverture du 29 juin au 29 août inclus de 12 h.30 à 18 h.  
Le bungalow des sauveteurs sera livré le 19 juin.  
Demande pour remettre la douche extérieure en place cet été, elle n'y était pas en 2023.

**Vote : 14 pour**

### **8 – demande d'achat de terrains par un particulier**

Comme vu lors de la précédente réunion, un accord a été trouvé avec M. PAPOZ. Ses terrains sont acceptés par la commune, une parcelle de 6333 m<sup>2</sup> est proposé à l'achat pour 0.75 €, les autres parcelles d'une superficie de 9967 m<sup>2</sup> sont quant à elles proposées à 0.20 €.

Le prix total proposé est de 6800 €. Les frais d'acte seront à la charge de la commune.

**Vote : 14 pour**

### **9 – subventions aux associations**

Pascal JAMEN présente au conseil le tableau des subventions proposées en réunion de la commission.  
Pour les associations communales, montant total 15 150 €.  
Pour les associations cantonales, montant total 3 280 €.  
Les autres associations sont subventionnées pour un total de 2 450 €.

**Vote : 14 pour**

### **10 – Centre de gestion – nouvelle convention de participation sur le risque prévoyance**

L'entrée en vigueur du nouveau régime de prévoyance résultant de la mise en conformité avec les stipulations de l'accord collectif national interviendra au 1er janvier 2027.

Dès lors, par lettre du 16 avril 2024, le Président du Cdg73 nous a informé que dans ce contexte juridique délicat, le Cdg73 envisage une alternative :

- une consultation en vue de la conclusion d'une nouvelle convention de participation sur le risque « Prévoyance » au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ; ou
- une consultation en vue de la conclusion d'une nouvelle convention de participation sur le risque « Prévoyance » au 1<sup>er</sup> janvier 2027.

Le mandat pour les consultations est donné par la collectivité au Cdg73.

A l'issue de cette procédure de consultation, la collectivité conserve l'entière liberté d'adhérer à cette convention de participation, en fonction des tarifs et garanties proposés. L'adhésion à un tel contrat se fera par approbation de l'assemblée délibérante et après signature d'une convention avec le Cdg73.

Le montant de la participation que la collectivité versera aux agents sera précisé à la signature de la convention.

**Vote : 14 pour**

### **11 – compte - rendus des commissions**

Pascal JAMEN

SOREA : il a assisté à la 1<sup>ère</sup> réunion, belles opérations de vente et d'achat d'électricité. Un dividende sera versé à la commune.

Une réunion est programmée avec Monsieur le Maire le 24 juin pour la présentation du rapport d'activités 2023. Tous les conseillers intéressés y sont conviés.

Fête des voisins, environ 70 personnes présentes.

Gilles DURUISSEAU

Chapelle et vigne, en attente des devis pour faire une demande de subvention auprès de la Région.

Terrain de padel, les demandes ont été transmises à la Région à l'Agence Nationale du Sport. Le dossier sera également présenté au Département.

## **12 – informations et questions diverses**

\* Stade de football, le dossier est en cours d'instruction auprès du comité des financeurs. En attente de 80 % de subvention et un auto-financement de 20 %.

Le commencement des travaux pourrait intervenir dès l'été 2025.

\* Confirmation donnée pour la rénovation de l'école des Anciennes Resses par le biais du grand chantier.

\* Visite le 11 juin de la végétalisation d'un site à Bellecombe en Bauges à l'initiative de TELT. 4 personnes ont répondu dont Michel SALLIERE, représentant les élus.

\* Les réunions s'enchainent pour la préparation des 80 ans de la Libération. Une date à retenir le 2 septembre cérémonie à 17 h à la stèle des Curiets et un regroupement des écoliers de Villargondran, de St Jean de Maurienne et du Bochet dès 14 h.30 sur la place de la Cathédrale de St Jean. Les véhicules militaires seront présents.

Une exposition au musée est prévue du 22/08 au 22/09.

Un jeu de piste sera organisé avec l'espace jeunes.

\* Lac : une plateforme de 100 m<sup>2</sup> est en cours d'aménagement pour la pose de jeux, d'une table de ping-pong, de tables et de bancs.

\* Elections des 30 juin et 7 juillet à mettre en place.

Séance levée à 20 h.10